



Payment Voucher

Office:	HTI10	Haiti
Voucher Number:	00111398	Date: 19/2/2018
Type:	Regular	
Invoice Reference:	2ND TRANCHE ACCORD AVEC EBA	Date: 19/2/2018
PO Reference:		Date:

Vendor ID:	0000009178
Name:	UNION FORCE DE CARACOL
Address:	25 RUE SAINT ANDRE CARACOL

Payment Details

Action	Status	Payment ID	Method	Bank	Country	LC Amount	Cur	USD Amount
Schedule	Paid	2521006105	FGT	CITIBANK N.A. HAITI	HTI	2,502,640.00	HTG	39,113.10

Distribution Lines

Description: 2ND TRANCHE ACCORD AVEC EBA

Project	Activity	Impl Agency	Fund	Donor	Dept	Op Unit	Account	LC Amount	Cur	Rate	USD Amount
00100173	ACTIVITY3	001981	30000	11776	50803	HTI	72605	1,216,000.00	HTG	63.98	19,004.54
00090545	ACTIVITY1	001981	62160	10003	50805	HTI	72605	1,286,640.00	HTG	63.98	20,108.56

Received By _____

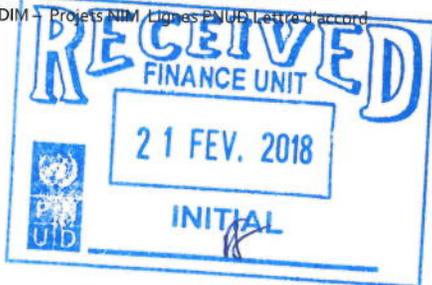
Signature _____

Date _____



Demande de Paiement Direct

Bureau - Projets DIM - Projets NIM / Projets PNUD / Lettre d'accord



Du :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES	Au:	Bureau du PNUD
Chef de Projet :	Gerald Neuvieme <i>NG</i>	Directeur adjoint P/O	Martine Therer/ Safiou Eso Ouro-Doni <i>M. Therer</i>
Signature et date	<i>19/02/18</i>	Signature et date	<i>20/2/2018</i>
		Chef d'unité	
		Signature et date	

Objet: Demande de Paiement Direct

Conformément aux activités du Plan de Travail Annuel, nous demandons que le PNUD effectue le paiement suivant :

Numéro du projet :	00090545			
Titre du projet :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES			
Montant total :	2,502,640.00	Monnaie:	<input checked="" type="checkbox"/> Gourdes	<input type="checkbox"/> USDollars
			<input type="checkbox"/> Autres	
Motif du paiement :	Deuxieme decassement dans le cadre de l'accord en micro capital _Post Irma			
Nom du fournisseur(vendor) :	UNION FORCE CARACOL (UFC)			
No du fournisseur (vendor) :	0000009178	No du contrat :		
No de la facture :		No du bon de commande (PO)		
No du voucher	00111398	No du reçu (receipt)		
Mode de paiement	<input type="checkbox"/> Chèque	<input checked="" type="checkbox"/> Transfert bancaire local	<input type="checkbox"/> Transfert bancaire Intl (EFT)	

Distribution des coûts

GL Unit	Oper. Unit	Dept	Fund	Impl. Agent	Donor	BU	Project	Activity	Account	Amount
UNDP1	HTI	50805	62160	001981	10003	HTI10	00090545	1	72605	1,286,640.00
UNDP1	HTI	50803	30000	001981	11776	HTI10	00100773	3	72605	1,216,000.00

Certification des responsables de la préparation et de l'approbation de la requête

- Ce paiement n'a pas déjà été effectué;
- Ce paiement est conforme au Plan annuel de travail;
- Ce paiement est couvert par des fonds disponibles au budget du projet;
- Ce paiement concerne des biens et services fournis à la satisfaction de « requesting agency »;
- Les documents justificatifs nécessaires sont annexés à ce formulaire et disponibles pour l'audit.

Aucune rature ne sera acceptée

Union Force Caracol (UFC)

Caracol, le 15 Janvier 2018

Mme Yvonne Helle
Directrice de pays
PNUD-HAITI
En ses Bureaux

Objet: Soumission du rapport intermédiaire et demande de décaissement de la seconde tranche

Référence: PID81100

Mme la Directrice de pays,

L'Union Force Caracol (UFC) vous présente ses compliments et a l'avantage de vous soumettre le rapport intermédiaire des activités conformément au contrat intitulé " Consolidation de 4 kilomètres de berge de la Fleuri de Caracol" signé entre nos deux (2) institutions dans le cadre du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (AbE).

Comme stipulé à l'article 3.1 de l'accord de subvention, (UFC) en profite pour solliciter le décaissement de la seconde tranche d'un montant de **Deux Millions Cinq Cent Deux Mille Six Cent Quarante et zéro centime (2, 502,640.00)**.

L'Union Force Caracol (UCF) saisit cette opportunité pour vous renouveler, madame la Directrice de pays, l'assurance de sa parfaite collaboration.





André Gédus Morency, Président

Programme des Nations Unies pour le développement



REF : 18/017-2

Le 8 février 2018

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer que le PNUD, dans le cadre de son projet « Accroître la sécurité humaine dans la gestion des risques de catastrophe en Haïti » se propose d'allouer des fonds additionnels à hauteur de 1,216,000.00 HTG à votre organisation afin d'augmenter la résilience des communautés ciblées par vos interventions.

Ce financement servira, comme discuté au préalable, à augmenter le nombre de kilomètres de ravines à traiter et à former les membres de votre organisation. En effet, le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue une priorité du projet de renforcement de la sécurité humaine partagée par votre organisation.

Afin de formaliser cette entente, nous devons amender l'accord signé le 13 novembre 2017. À l'exception de l'article III et des sections B et C de l'accord qui seront modifiés, les autres termes et conditions demeurent inchangés et restent en vigueur.

Si cette proposition rencontre votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer deux copies de la présente et de les retourner dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, les assurances de ma haute considération.

P.O. La Directrice de pays,

Yvonne Helle

Pj : Fiche du projet sécurité humaine

Budget supplémentaire et fiche des interventions additionnelles
Articles II et III de l'accord de subvention en micro capital

Lu et Approuvé :

André Gédius Morency
Coordonnateur
Union Force Caracol (UFC)
Rue St André, Caracol, Nord-Est, Haïti.



Annexes

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le 20 novembre 2017 et expirera le 19 juin 2018, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'UFC dans la limite de Cinq Millions Neuf Cent Cinquante Deux Mille Six Cents gourdes et 00/100 (5.952.600.00 HTG) selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'UFC des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance [Section C].

Un Million Huit Cent Quatre-vingt Quatorze Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (1.894.640.00 HTG) à la signature du présent Accord.

Deux Millions Cinq Cent Deux Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (2.502.640.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Un Million Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Trois Cents Vingt gourdes et 00/100 (1.555.320.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée

Les nouvelles demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

FGM
A
EF

B. BUDGET

À PRÉPARER PAR L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE. LE PRÉSENT BUDGET SERA SOUMIS À L'APPROBATION DU COMITÉ DIRECTEUR

BUDGET DU PROJET DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

Numéro du Projet : PID81100

Date : _____

Titre du Projet : *Consolidation de 4 km de berge de la rivière Fleuri de Caracol*

Nom de l'institution bénéficiaire : Union Force Caracol (UFC)

Montant initial des fonds prévus par l'Accord : 4,736,600.00 HTG

Montant additionnel 1,216,000.00 HTG

Montant total de l'accord : 5,952,600.00 HTG

Date de l'Accord : _____

BUDGET DU PROJET (5,952.600.00 HTG)

PÉRIODE ALLANT DU 20 novembre 2017 AU 19 juin 2018

Rubrique générale de dépense	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	TOTAL
Personnel	235,200.00	235,200.00	117,600.00	588,000.00
Sensibilisation/Mobilisation communautaire	110,760.00	110,760.00	55,380.00	276,900.00
Formation/Séminaires	84,600.00	84,600.00	42,300.00	211,500.00
Activités de plantation	1,420,880.00	1,420,880.00	710,440.00	3,552,200.00
Divers	43,200.00	43,200.00	21,600.00	108,000.00
Montant additionnel		608,000.00	608,000.00	
TOTAL	1,894,640.00	2,502,640.00	1,555,320.00	5,952,600.00

* Veuillez noter que toutes les lignes budgétaires concernent uniquement les coûts liés aux activités du projet.
** Ces rubriques budgétaires et le nombre de tranches ne constituent que des suggestions. Le Bénéficiaire peut en choisir d'autres qui reflètent mieux ses postes de dépenses et ses besoins.

AGM
LA
CPR

C. Objectifs de performance de l'institution bénéficiaire

NOM DE L'INSTITUTION BENEFICIAIRE : Union Force Caracol (UFC)

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DÉPART	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4	
		Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle
Formation de 100 personnes sur l'importance des arbres dans l'environnement	0	Former 100 personnes sur l'importance des arbres dans l'environnement	100 personnes sont formées sur l'importance des arbres dans l'environnement						
Formation de 100 personnes sur la plantation des arbres	0			Former 100 personnes sur la plantation des arbres					
Formation de 100 personnes sur le changement climatique	0			Former 100 personnes sur le changement climatique					
Plantation de 16,000 dragons de bambou sur 4 000 ml	0	Planter 4,000 dragons de bambous sur 1,000 ml	4500 dragons de bambous sont plantés sur 1125 ml	Planter 4,000 dragons de bambous sur 1,000 ml		Planter 4,000 dragons de bambous sur 1,000 ml		Planter 4,000 dragons de bambous sur 1,000 ml	
Plantation de 580 plantules fruitières	0		480 plantules de fruitières sont mises en terre.	Mettre en terre 290 plantules fruitières		Mettre en terre 290 plantules fruitières			
Plantation de 580 plantules forestières	0		300 plantules de forestières sont mises en terre.	Mettre en terre 290 plantules forestières		Mettre en terre 290 plantules forestières			

F.G.M.
H
OK

Micros projets post Irma dans le Nord-est					
Budget Addendum					
Soumis par: Union Force Caracol (UFC)					
Date: 16 Octobre 2017					
Titre du Projet : Consolidation de 4 km de berge de la Rivière Fleurie de Caracol					
Lignes budgétaires	Unité	# de mois	Quantité	Coût unitaire (en gourdes)	Coût total (en gourdes)
I.- Sensibilisation/Mobilisation communautaire					
Lancement du projet	unité		0	90,000.00	0.00
Rencontres avec les autorités locales/OCBs	unité		0	4,500.00	0.00
T-shirt	unité		0	480.00	0.00
Affichage de billboards	unité		0	35,000.00	0.00
Banderole	unité		0	5,400.00	0.00
Reunion en plein air	unité		0	6,500.00	0.00
Sous-total Sensibilisation/Mobilisation communautaire (1)					0.00
II.- Formations sur des thématiques relatives à la sécurité humaine					
2.1.Frais de restauration des participants	Pers-jour		240	400.00	96,000.00
2.2.Logistique(materiel, salle,production)	ff		1	24,000.00	24,000.00
2.3.Frais consultant formateur	Pers-jour		3	24,000.00	72,000.00
Sous-total seminaire sur l'importance des arbres dans l'environnement (2)					192,000.00
III. Plantation de 4000 plants de bambous et 2500 plantules de fruitiers					
3.1. Intrants					
Piquois	unité		0	600.00	0.00
mahette	unité		0	200.00	0.00
brouette	unité		0	4,500.00	0.00
floue	unité		0	550.00	0.00
Materiel vegetal (bambous)	plant		3000	160.00	480,000.00
Materiel vegetal (fruitiers et forestiers)	plant		1700	150.00	255,000.00
Transport Materiels et Outils	Forfait				38,000.00
Sous Total Intrants (5)					773,000.00
3.2. Activites de plantation					
Superviseur	h/j		5	1,000.00	5,000.00
chef d'equipe	h/j		20	750.00	15,000.00
Ouvrier/Plantation	h/j		200	350.00	70,000.00
Manutentionnaire	h/j		20	350.00	7,000.00
Suivi et entretien pendant/apres plantation	h/m	1	1	7,000.00	7,000.00
Sous-Total Activites de plantation (6)					104,000.00
V.- Personnel					
Chef de projet	h/m	1	1	45,000.00	45,000.00
Agronome de chantier	h/m	1	1	40,000.00	40,000.00
Adminstrateur/comptable	h/m	1	1	25,000.00	25,000.00
Agent de terrain	h/m	1	2	14,000.00	28,000.00
Gardien	h/m	1	1	9,000.00	9,000.00
Sous-Total Personnel (7)					147,000.00
Grand Total (1 a 8)					1,216,000.00

F.G.M.
JA

ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PNUD ET L'UFC POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

Accord de subvention en micro-capital (ci-après, « l'Accord ») conclu entre le PNUD et l'institution bénéficiaire (Union Force Caracol (UFC))

CONSIDERANT que le Programme des Nations unies pour le développement (« le PNUD ») est le Partenaire de réalisation et est chargé de la gestion du projet défini dans le descriptif de projet PID81100 et Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABE) (ci-après, « le Projet »), réalisé à la demande du gouvernement d'Haïti. ;

CONSIDERANT que le PNUD souhaite fournir un financement à l'UFC dans le contexte d'un Projet et selon les conditions ci-après définies, et

CONSIDERANT que l'UFC est prête et disposée à accepter un tel financement du PNUD par l'intermédiaire de l'administration du PNUD pour les activités susmentionnées et selon lesdites conditions.

EN CONSEQUENCE, les parties aux présentes ont convenu de ce qui suit :

I. Responsabilités de l'UFC

1.1 L'UFC s'engage à : 1) entreprendre les activités décrites dans son **Plan de travail**, son **Budget** (ci-joints), et ses mises à jour relatives au versement ultérieur des fonds par **tranches** ; 2) fournir des rapports trimestriels au Comité directeur ; et 3) fournir des Compte de Résultat et Bilan annuels audités. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance par un prestataire technique à l'UFC, il appartiendra à ce dernier de vérifier l'exactitude de ces rapports/comptes. Les fonds mis à disposition en vertu du présent Accord devront être utilisés à des fins liées à l'obtention des résultats définis dans ses objectifs de performance annuels [Section C].

1.2 L'UFC s'engage à atteindre les objectifs de performance indiqués dans la Section C. Si l'UFC s'abstient de s'acquitter de ses responsabilités telles qu'elles sont définies à l'article 1.1 ou [optionnel] d'atteindre au moins 70 % de l'un des objectifs de performance fixés au titre d'une quelconque année, le Comité directeur sera fondé à suspendre le versement de toute autre micro-subvention. Une telle suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'UFC atteigne ledit objectif. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance technique par un prestataire, celui-ci pourra, s'il le souhaite, continuer à fournir une telle assistance à l'UFC au cours de la période de suspension.

1.3 L'UFC s'engage à informer le Comité directeur de tout problème auquel elle pourra être confrontée dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus.

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le **20 novembre 2017** et expirera le **19 mai 2018**, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'UFC dans la limite de **Quatre Millions Sept Cent Trente Six Mille Six Cents gourdes et 00/100** (4, 736,600.00 HTG) selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'UFC des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance [Section C].

Un Million Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (1,894,640.00 HTG) soit 40% à la signature du présent Accord.

Un Million Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (1,894,640.00 HTG) soit 40% à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Neuf Cent Quarante Sept Mille Trois Cent Vingts gourdes et 00/100 (947,320.00 HTG) soit 20% à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée.

Les demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

A la fin du projet, l'institution bénéficiaire soumettra le rapport final narratif et financier sur la totalité du montant de l'accord

3.2 Tous les versements devront être effectués sur le compte bancaire de l'UFC dont les références sont les suivantes :

NOM DE LA BANQUE	:SOGEBANK
SWIFT	: SOGHHTPP
NOM DU COMPTE	: Union Force de Caracol
NUMERO DU COMPTE	:1306016484
ADRESSE DE LA BANQUE	: Rue 10 A Cap Haïtien, Haïti

3.3 Le montant des fonds versés ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement, ni d'aucune révision du fait des fluctuations des prix, des cours des devises ou des coûts réels engagés par l'UFC pour les besoins des activités prévues par le présent Accord.

IV. Registres, informations et rapports

- 4.1 L'UFC devra tenir des registres clairs, précis et complets des fonds reçus dans le cadre du présent Accord.
- 4.2 L'UFC devra fournir, compiler et mettre à tout moment à la disposition du Partenaire de réalisation et du PNUD tout document ou information, oral ou écrit, dont le PNUD pourra légitimement faire la demande relativement aux fonds reçus par l'UFC.
- 4.3 Sous soixante jours à compter de l'achèvement des activités du projet, l'UFC devra fournir au Partenaire de réalisation et au PNUD un rapport final relatif à l'ensemble des dépenses réalisées à l'aide desdits fonds (y compris les salaires, les déplacements et les fournitures) et indiquant le degré de réalisation des résultats à atteindre, en utilisant le format de reporting défini à l'Annexe I.
- 4.5 Toute correspondance ultérieure concernant la mise en application du présent Accord devra être adressée :

Pour le PNUD :

Madame Yvonne HELLE
Directrice Principale du PNUD - Haïti
Bureau du PNUD
#14, Rue Reimbold, Bourdon, Code Postal : HT6111.
Port-au-Prince HT6111 – Haïti (W.I.)

Pour l'UFC :

André Gédius Morency
Coordonnateur UFC
Rue St André, Caracol, Haïti

V. Conditions générales

5.1 Le présent Accord et les annexes ci-jointes forment l'ensemble de l'Accord conclu entre UFC et le Partenaire de réalisation, et remplacent et annulent le contenu de tout autre accord et /ou négociation, verbal ou écrit, concernant l'objet du présent Accord.

5.2 L'UFC devra réaliser toutes les activités décrites dans son Plan de travail de manière assidue et efficace. Sauf clauses expresses du présent Accord, il est entendu que l'UFC détiendra le contrôle exclusif de l'administration et de la mise en œuvre des activités mentionnées au paragraphe 1.1 ci-dessus et que le Partenaire de réalisation et le PNUD ne devront pas s'immiscer dans l'exercice de ce contrôle. Néanmoins, la qualité des travaux et les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs desdites activités seront soumis à l'examen du Comité directeur. Si à quelque moment que ce soit, le Comité directeur n'est pas satisfait de la qualité du travail ou des progrès réalisés dans la réalisation de ces objectifs, le Comité directeur pourra (i) suspendre le versement des fonds tant qu'il estimera que la situation n'aura pas été corrigée; ou (ii) déclarer le présent Accord résilié par notification écrite à l'UFC, comme il est dit au paragraphe 5.7 ci-dessous; et/ou chercher toute autre solution s'avérant nécessaire. L'appréciation du Comité directeur concernant la qualité des travaux effectués et les progrès accomplis dans la réalisation desdits objectifs sera incontestable et aura force obligatoire vis-à-vis de l'UFC s'agissant des paiements futurs.

5.3 Le Partenaire de réalisation et le PNUD n'assument aucune responsabilité relative à la vie, la santé, la sécurité, ou le transport des personnes, ou toute autre forme d'assurance apparaissant comme nécessaire ou souhaitable aux fins du présent Accord pour toute personne entreprenant des activités dans le cadre des présentes. Ces responsabilités incombent à l'UFC.

5.4 Les droits et les obligations de l'UFC sont limités par les modalités et conditions du présent Accord. En conséquence, l'UFC et le personnel dispensant des services en son nom ne pourront pas prétendre à d'autres avantages, paiements, indemnités ou privilèges que ceux qui sont expressément prévus par le présent Accord.

5.5 L'UFC sera seule responsable des réclamations de tiers découlant de ses actes ou omissions dans le cadre de l'exécution du présent Accord, et en aucun cas le Partenaire de réalisation et le PNUD ne pourront être tenus responsables de telles réclamations.

5.6 Les éléments d'actif (Matériel) financés par les fonds versés par le PNUD à l'UFC demeureront, jusqu'à la fin du projet, la propriété du PNUD qui déterminera alors leur utilisation la plus appropriée. Lorsque l'UFC aura assumé ses responsabilités en vertu du présent Accord, et lorsqu'il sera déterminé qu'une mise à disposition de ces actifs contribuera à la viabilité de ses activités, le PNUD remettra normalement ces actifs à l'UFC. Ces éléments d'actif devront être utilisés aux fins spécifiées dans le Plan de travail pendant toute la durée du présent Accord.

5.7 L'une ou l'autre des parties pourra résilier le présent Accord avant son expiration par notification écrite à l'autre partie en respectant un préavis écrit de trente (30) jours. Dans ce cas, l'UFC devra rapidement restituer au PNUD tous les fonds inutilisés conformément aux dispositions du paragraphe 5.6 ci-dessus.

5.8 L'UFC reconnaît que le Partenaire de réalisation, le PNUD et leurs représentants n'ont fait aucune promesse, réelle ou implicite, de financement, en dehors des montants spécifiés dans le présent Accord de financement par tranches. Bien que les documents afférant au projet puissent donner une indication sur le montant total des ressources susceptibles d'être mises à la disposition de l'UFC, les décaissements effectifs seront fonction de l'atteinte des objectifs de performance par l'UFC. Si une partie des fonds est restituée au Partenaire de réalisation et au PNUD, ou si le présent Accord est résilié, l'UFC reconnaît que le Partenaire de réalisation et le PNUD n'auront plus aucune obligation vis-à-vis d'elle du fait d'une telle restitution ou résiliation.



5.9 Aucune modification apportée au présent Accord, renonciation à l'une de ses dispositions ou disposition contractuelle additionnelle ne pourra être valide ou exécutoire à moins d'avoir été préalablement approuvée par écrit par les parties au présent Accord, ou par leurs représentants dûment habilités à cette fin, sous forme d'un avenant au présent Accord, dûment signé par les parties contractantes.

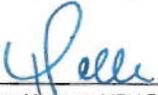
5.10 Toute contestation ou réclamation découlant du présent Accord ou toute violation de celui-ci, devra, à moins d'être réglée par négociation directe, être tranchée conformément au Règlement d'arbitrage en vigueur de la CNUDCI. Si, au cours d'une telle négociation directe, les parties souhaitent parvenir à un règlement amiable d'une telle contestation ou réclamation au moyen d'une conciliation, celle-ci devra se dérouler conformément au Règlement de conciliation en vigueur de la CNUDCI.

Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel l'arbitrage en règlement final d'une telle contestation ou réclamation.

5.11 Aucune disposition du présent Accord ou relative à celui-ci ne pourra être considérée comme emportant renonciation à quelque privilège ou immunité que ce soit des Nations unies ou du PNUD.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment habilités à représenter le Partenaire de réalisation et l'UFC, respectivement, ont signé en leur nom le présent Mémoire d'Accord aux dates indiquées en dessous de leurs signatures respectives.

Au nom du PNUD:



Nom : Yvonne HELLE

Titre : Directrice Principale PNUD-HAITI

Date: 10/11/2017

Au nom de UFC :



Nom : André Génius Morency

Titre : Coordonnateur UFC

Date: 12/11/2017





Projet de Consolidation de 4 kilomètres de berge de la rivière Fleury de Caracol

RAPPORT D'AVANCEMENT No : 1

15 Janvier 2018

Union Force Caracol

UFC

Numéro du Projet:	PID81100
Titre du Projet:	Consolidation de 4 kms de berge de la Rivière Fleury de Caracol
Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention:	Union Force Caracol (UFC)
Personne-contact au sein de l'Organisation Bénéficiaire:	André Gédius Morency
Cout total du Projet (en Gourdes) :	4,736,600.00
Montant de la subvention du PMF (en USD) :	4,736,600.00
Durée du projet (en mois) :	6 mois
Date de commencement du Projet :	20 Novembre 2017
Rapport n° :	1

Les rapports d'avancement doivent présenter 2 parties :

Rapport Narratif -- Le partenaire rapporte les réalisations sur la période couverte par le compte rendu, les problèmes/difficultés rencontrés sur la nécessité de changer la durée ou les activités du projet.

Rapport Financier -- Spécifier comment les fonds ont été dépensés. Ce rapport prend la forme de 2 tableaux: *Tableau 1. Dépenses détaillées* and *Tableau 2. Dépenses cumulées*. Il inclut aussi votre requête d'apporter des changements dans le budget.

PART I. Rapport Narratif

Contexte et Objectifs du projet:

Caracol est aujourd'hui l'une des communes les plus importantes du département du Nord'Est de par sa situation géographique et son importance économique pour la région Nord et Nord'est. Pourtant cette commune est sous le poids de la menace permanente de la rivière du Trou du Nord qui prend le nom de Rivière Fleury dans la commune de Caracol. Cette rivière inonde des centaines d'hectares de terres agricoles et la ville de Caracol quand elle est en crue.

Le projet AbE (Adaptation basée sur les Ecosystèmes) financé par le Fond Mondial pour l'Environnement pour le Ministère de l'Environnement avec le Programme des Nations Unies pour le Développement pour la supervision, à travers une subvention accordée à l'Union Force Caracol entend apporter des éléments de solution à la problématique posée par cette rivière.

A la sollicitation de l'Union Force Caracol, des actions pour la consolidation des berges de cette rivière sont en train d'être financées. Ceci permettra de remettre en valeur ces terres cultivables, sources de richesses pour la majorité des riverains de la zone. Elle permettra aussi d'épargner la population de cette ville qui est toujours aux abois pendant les moments pluvieux. Ces actions toucheront aussi positivement le Parc Industriel de Caracol qui offre des milliers d'emplois à des venant de toute part de la région et d'ailleurs.

Visant la protection de la commune, le projet se propose comme objectifs de :

- Stabiliser les berges sur une longueur de 4 km linéaires
- Permettre aux planteurs de remettre en valeur leurs parcelles agricoles
- Contribuer à l'augmentation des revenus des habitants
- Mettre la ville et les parcelles agricoles à l'abri des phénomènes d'inondation
- Créer des emplois

A. Résumé de l'état d'avancement du projet

Du 20 Novembre 2017 au 15 Janvier 2018, l'Union Force Caracol a entrepris l'implémentation du projet de consolidation de 4 kms de berge de la rivière Fleury de Caracol. Au cours de cette période, diverses activités ont été réalisées parmi lesquelles la mobilisation communautaire, des réunions avec les notables et les OCB. En outre il y a eu des activités de plantations d'arbres : 4500 plantules de bambou, 430 plantules de manguiers, 300 plantules de cèdes et 50 plantules de noix d'acajou. Parallèlement à ces activités, une formation sur l'importance des arbres dans l'environnement a été donnée à plus de 150 riverains.

B. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus.

Les activités suivantes ont eu lieu pendant la première phase du projet :

1. Réunion avec les autorités locales, les notables et les organisations communautaires de base

Avant d'entrer d'emblée dans l'implémentation du projet, on a tenu à organiser un ensemble de rencontres. Il était pour nous question de toucher des secteurs très importants pour la réalisation des activités. Les acteurs clés rencontrés constituent en quelque sorte les partenaires du projet. Ce sont les autorités locales, les notables etc. Ces leaders sont des acteurs incontournables dans le cadre de l'implémentation de ce projet.

2. Sensibilisation

Les activités de sensibilisation constituent en quelque sorte une activité essentiellement importante dans ce projet. Ces activités consistent en réunions communautaires, l'affichage de tableaux d'information et le lancement du projet. Il y a lieu de mentionner ici que la cérémonie du lancement du projet a réuni diverses catégories de gens.

La cérémonie du lancement du projet, réalisé le 7 Décembre 017, dans l'enceinte du Centre Culturel de Caracol, a réuni certaines personnalités importantes. Parmi celles-ci, on peut compter le Directeur Général de Mairie de Caracol qui a pris la parole au nom de ladite institution. Il s'est engagé au nom de la Mairie à collaborer pour la pleine réussite du projet. En particulier, il a dit que les arbres qui seront mis en terre à l'occasion de ce projet devront grandir pour remplir les fonctions pour lesquelles elles seront plantées. « La Mairie luttera contre toute forme d'élevage libre », a déclaré le Directeur. Des capteurs seront mobilisés pour saisir tous les animaux sur les espaces publics et qui seront susceptibles de détruire les plantules, a poursuivi le Directeur Général. Il faut aussi noter la présence de certains responsables du PNUD ou du Parc National des 3 Baies dans cette cérémonie. Après les discours d'usage, des échanges ont eu lieu, ce qui a permis aux participants de bien saisir l'essence du projet.

3. Séminaire de formation

Pour débiter les activités de plein pied, un séminaire de formation sur l'importance des arbres dans l'environnement a été offert à la population. Plus de 150 riverains dont 99 femmes et 145 hommes ont pris part à cette formation. L'absence des arbres sur les berges de la rivière Fleury constitue l'un des problèmes majeurs en rendant la zone très vulnérable. Il s'agissait au cours de cette formation de montrer aux participants le rôle des arbres dans l'environnement avec une emphase sur les fonctions remplies par leurs racines dans la protection des berges.

Les exercices pratiques et les ateliers organisés à cet effet ont permis aux participants de mieux maîtriser les notions enseignées.

4. Plantation d'arbres

L'activité de plantation a débuté tout de suite après la formation sur le changement climatique.

En effet, le projet a planté 4500 plantules de bambous (*Bambousa vulgaris*). Ces plantules ont été plantées sur le flanc des berges sur une distance de 3 mètres par 3 mètres. A part la mise en terre des plantules de bambou, nous avons aussi transplanté des plantules de manguiers

430, de cèdre 300 et de noix d'acajou 50. Ces fruitiers et forestiers ont été plantés à une distance de 7 mètres juste après les lignes de bambou.

Toutes ces plantules ont pour but de protéger et de stabiliser les berges de la rivière Fleury qui constitue une menace permanente pour les champs agricoles, le Parc Industriel et la ville de Caracol.

C. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification du retard

Il était prévu la mise en terre de 4,000 bambous au cours de cette période tandis qu'on a mis en terre 4,500 plantules de bambous ; il n'était pas prévu de planter de fruitiers et de forestiers pour cette période, or on a planté 430 manguiers, 300 cèdes et 50 noix d'acajou

D. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

Les activités programmées pour la prochaine période sont les suivantes:

1. Poursuite des réunions communautaires avec les OCB, les notables et les autorités locales
2. Continuation de la sensibilisation communautaire
3. Séminaire de formation sur les techniques de plantation des arbres
4. Suivi et entretien des plantations
5. Elaboration des modules des rapports
 - Elaboration du rapport technique
 - Elaboration du rapport financier
6. Evaluation du projet

E. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

Leçons apprises

La sensibilisation autour du projet a touché la très grande partie de la population. Les gens se montrent préoccupés par les travaux de consolidation des berges de la rivière Fleury qu'entreprend actuellement l'association Union Force Caracol.

La pertinence du projet rend tous les acteurs responsables. Les gens font avec du sérieux toutes les responsabilités qui leur sont confiées.

PARTIE II. Rapport Financier..
RAPPORT INTERMEDIAIRE D'UTILISATION DES FONDS

Numéro de Projet:

Période : 15 Novembre 2017 au 15 Décembre 2018

Date : 15 Janvier 2018

Titre du projet : Consolidation de 4 kilomètres de Berge de la Rivière Fleuri de Caracol

Nom de l'OCB : Union Force Caracol (UFC)

Date de signature de l'Accord: 15 Novembre

Tableau 1 : Rapport des dépenses journalières

Date	Rubrique budgetaire	Nom du bénéficiaire	# pièce	Description	Entrée (G)	Sortie (G)	Solde (G)
13-11-2017		UFC		Balance d'ouverture	1,894,640.00	0.00	1,894,640.00
5/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Saintirel youseline	1	Restauration des participants au lancement du projet		49,500.00	1,845,140.00
5/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Erick Ophilien	2	Location de salle, décoration, Sonrisation pour le lancement du projet		40,150.00	1,804,990.00
8/12/2017	Formation Techniques	St-Cyr Romel	3	Seminaire sur Importance des Arbres dans l'environnement		70,500.00	1,734,490.00
9/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Fritz Cillard	4	Fabrication et installation de Tableaux d'affichage du projet		70,500.00	1,663,990.00
9/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Fritz Cillard	5	Fabrication et Affichage de Bandroles		10,500.00	1,653,490.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	André Morency Gadius	6	Deplacement et cominucation		4,000.00	1,649,490.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	Obei Dolcé	7	Deplacement et cominucation		12,500.00	1,636,990.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	Odule Augustin	8	Deplacement et cominucation		2,500.00	1,634,490.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	CHARLES Winshell	9	Deplacement et cominucation		1,000.00	1,633,490.00
18-12-2017	Activites de plantation	André Morency Gadius	10	Paiement travailleurs		292,000.00	1,341,490.00
18-12-2017	Plantation de 16000 plantules de banbous et 1160 plantules de fruitiers	Ernest Lafleur	11	Achat plantules plantules de bambous		380,000.00	961,490.00

Tableau 2 : Rapport des dépenses cumulées

Catégories générales de dépenses	Budget Approuvé	Dépenses (pour cette période)	Dépenses cumulées à date	Balance
1	2	3	4	(5)=(2)-(4)
1.Sensibilisation/Mobilisation communautaire	276,900.00	170,650.00	170,650.00	106,250.00
2- Formation/Séminaires	211,500.00	70,500.00	70,500.00	141,000.00
3- Activités de plantation	3,552,200.00	1,339,140.00	1,339,140.00	2,213,060.00
4. Personnel	588,000.00	294,000.00	294,000.00	294,000.00
5. Divers	108,000.00	20,000.00	20,000.00	88,000.00
Total	4,736,600.00	1,894,290.00	1,894,290.00	2,842,310.00

Colonne 1 et Colonne 2 sont tirées du budget approuvé.

Colonne 3 est tirée du tableau 1 des dépenses journalières. Ce sont les dépenses SEULEMET POUR CETTE PERIODE

Colonne 4 indique le total des dépenses pour cette période PLUS TOUTES LES DEPENSES ANTERIEURES.

Colonne 5 reflète qui reste à dépenser. Cette colonne NE DEVRAIT JAMAIS avoir une balance négative.

Préparé par : Winshell Charles

Certifié par : Morency andre Gadius

Charles Winshell

Morency

Date : 15/11/18

Date : 15/11/18



Organisation: Union Force Caracol (UFC)

Projet: Consolidation de 4 kilomètres de Berge de la rivière Fleuri de Caracol

Subvention n°:PID81100

Période d'exécution du contrat : 19 novembre 2017- 19 mai 2018

Rapport financier final: période: Novembre 2017-Janvier 2018	Budget prévu au contrat				Dépenses effectivement encourues				
	Unité	# d'unités	Coût unitaire	Coût Total y=(a)*(b)	# d'unités	Coût unitaire	Coût total b=(c)*(d)	Coût rapport intermédiaire (f)	Saldo (y)-(f)
Poste de dépenses	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)	(i)
I.- Sensibilisation/Mobilisation communautaire									
Lancement du projet		1	90,000.00	90,000.00	1	90,000.00	89,650.00	89,650.00	350.00
Réunions avec les autorités locales/OCBs		5	4,500.00	22,500.00	0	4,500.00	0.00	-	22,500.00
T-shirt		120	480.00	57,600.00	0	480.00	0.00	-	57,600.00
Affichage de billboards		2	35,000.00	70,000.00	2	35,000.00	70,500.00	70,500.00	500.00
Banderole		2	5,400.00	10,800.00	2	5,250.00	10,500.00	10,500.00	300.00
Réunion en plein air		4	6,500.00	26,000.00	0	6,500.00	0.00	-	26,000.00
Sous-total Sensibilisation/Mobilisation communautaires (1)				276,900.00		141,730.00	170,850.00	170,650.00	106,250.00
II.- Formations techniques									
2.1.- Séminaire sur l'importance des arbres dans l'environnement									
Nourriture		100	225.00	22,500.00	100	225.00	22,500.00	22,500.00	-
Elaboration de modules		1	20,000.00	20,000.00	1	20,000.00	20,000.00	20,000.00	-
Polycopie		2	1,000.00	2,000.00	2	1,000.00	2,000.00	2,000.00	-
Location d'un projecteur		1	3,500.00	3,500.00	1	3,500.00	3,500.00	3,500.00	-
Intervenant/consultant		1	15,000.00	15,000.00	1	15,000.00	15,000.00	15,000.00	-
Location d'une génératrice/Carburant		1	7,500.00	7,500.00	1	7,500.00	7,500.00	7,500.00	-
Sous-total séminaire sur l'importance des arbres dans l'environnement (2)				70,500.00			70,500.00	70,500.00	
2.2.- Séminaire sur la technique de plantation d'arbre									
Nourriture		100	225.00	22,500.00	0	225.00	0.00	-	22,500.00
Polycopie		2	1,000.00	2,000.00	0	1,000.00	0.00	-	2,000.00
Elaboration de modules		1	20,000.00	20,000.00	0	20,000.00	0.00	-	20,000.00
Location d'un projecteur		1	3,500.00	3,500.00	0	3,500.00	0.00	-	3,500.00
Intervenant/consultant		1	15,000.00	15,000.00	0	15,000.00	0.00	-	15,000.00
Location d'une génératrice/Carburant		1	7,500.00	7,500.00	0	7,500.00	0.00	-	7,500.00
Sous-total Séminaire sur la technique d'arbre (3)				70,500.00			0.00	-	70,500.00
2.3-Séminaires de formation sur le changement climatique									

Nourriture		100	225.00	22,500.00	0	225.00	0.00	-	22,500.00
Elaboration de modules		1	20,000.00	20,000.00	0	20,000.00	0.00	-	20,000.00
Polycopie		2	1,000.00	2,000.00	0	1,000.00	0.00	-	2,000.00
Intervenant/consultant		1	15,000.00	15,000.00	0	15,000.00	0.00	-	15,000.00
Location d'un projecteur		1	3,500.00	3,500.00	0	3,500.00	0.00	-	3,500.00
Location d'une generatrice/Carburant		1	7,500.00	7,500.00	0	7,500.00	0.00	-	7,500.00
Sous- total Seminaires de formation sur le changement climatique (4)				70,500.00			0.00	-	70,500.00
III. Plantation de 16000 ml de bambous et 1160 ml de fruitiers									
3.1. Intrants									
Piquois		12	600.00	7,200.00	12	600.00	7,200.00	7,200.00	-
mahette		24	200.00	4,800.00	24	200.00	4,800.00	4,800.00	-
brouette		8	4,500.00	36,000.00	8	4,500.00	36,000.00	36,000.00	-
Houe		24	550.00	13,200.00	24	550.00	13,200.00	13,200.00	-
Matériel vegetal (bambous)		16000	160.00	2,560,000.00	4500	160.00	720,000.00	720,000.00	1,840,000.00
Matériel vegetal (fruitiers et forestiers)		1160	150.00	174,000.00	667	150.00	100,050.00	100,050.00	73,950.00
Transport Matériels et Outils				150,000.00			56,290.00	56,290.00	93,710.00
Sous Total Intrants (5)				2,945,200.00			937,540.00	937,540.00	2,007,660.00
3.2. Activités de plantation									
Superviseur	hj	34	1,000.00	34,000.00	34	1,000.00	34,000.00	34,000.00	0.00
chef d'équipe	hj	85	750.00	63,750.00	65	750.00	48,750.00	48,750.00	15,000.00
Ouvrier/Plantation	hj	850	350.00	297,500.00	776	350.00	271,600.00	271,600.00	25,900.00
Manutentionnaire	hj	125	350.00	43,750.00	135	350.00	47,250.00	47,250.00	-3,500.00
Suivi et entretien pendant/apres plantation	mois	24	7,000.00	168,000.00	0	7,000.00	0.00	0.00	168,000.00
Sous-Total Activités de plantation (6)				607,000.00			401,600.00	401,600.00	205,400.00
V.- Personnel									
Chef de projet	mois	4	45,000.00	180,000.00	2	45,000.00	90,000.00	90,000.00	90,000.00
Agronome de chantier	mois	4	40,000.00	160,000.00	2	40,000.00	80,000.00	80,000.00	80,000.00
Administrateur/comptable	mois	4	25,000.00	100,000.00	2	25,000.00	50,000.00	50,000.00	50,000.00
Agent de terrain	mois	8	14,000.00	112,000.00	4	14,000.00	56,000.00	56,000.00	56,000.00
Gardien	mois	4	9,000.00	36,000.00	2	9,000.00	18,000.00	18,000.00	18,000.00
Sous-Total Personnel (7)				588,000.00			294,000.00	294,000.00	294,000.00
VI. Frais									
Frais de déplacement/Carburant	mois	4	20,000.00	80,000.00	1	20,000.00	20,000.00	20,000.00	60,000.00
Communication	mois	4	5,000.00	20,000.00	0	5,000.00	0.00	0.00	20,000.00
Impressions/copies	mois	4	2,000.00	8,000.00	0	2,000.00	0.00	0.00	8,000.00
Sous-Total Frais (8)				108,000.00			20,000.00	20,000.00	88,000.00
Grand Total (1 à 8)				4,736,600.00			1,894,290.00	1,894,290.00	2,842,310.00



Projet de Consolidation de 4 kilomètres de berge de la rivière Fleury de Caracol

RAPPORT D'AVANCEMENT No : 1

15 Janvier 2018

Union Force Caracol

UFC

Numéro du Projet: PID81100

Titre du Projet: Consolidation de 4 kms de berge de la Rivière Fleury de Caracol

Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention: Union Force Caracol (UFC)

Personne-Contact au sein de l'Organisation Bénéficiaire: AndréGédus Morency

Coût total du Projet (en Gourdes) : 4,736,600.00
Montant de la subvention du PMF (en USD) : 4,736,600.00

Durée du projet (en mois) : 6 mois
Date de commencement du Projet : 20 Novembre 2017

Rapport n° : 1

Les rapports d'avancement doivent présenter 2 parties :

Rapport Narratif – Le partenaire rapporte les réalisations sur la période couverte par le compte rendu, les problèmes/difficultés rencontrés sur la nécessité de changer la durée ou les activités du projet.

Rapport Financier – Spécifier comment les fonds ont été dépensés. Ce rapport prend la forme de 2 tableaux: **Tableau 1. Dépenses détaillées** and **Tableau 2. Dépenses cumulées**. Il inclut aussi votre requête d'apporter des changements dans le budget.

PART I. Rapport Narratif

Contexte et Objectifs du projet:

Caracol est aujourd'hui l'une des communes les plus importantes du département du Nord'Est de par sa situation géographique et son importance économique pour la région Nord et Nord'est. Pourtant cette commune est sous le poids de la menace permanente de la rivière du Trou du Nord qui prend le nom de Rivière Fleury dans la commune de Caracol. Cette rivière inonde des centaines d'hectares de terres agricoles et la ville de Caracol quand elle est en crue.

Le projet AbE (Adaptation basée sur les Ecosystèmes) financé par le Fond Mondial pour l'Environnement pour le Ministère de l'Environnement avec le Programme des Nations Unies pour le Développement pour la supervision, à travers une subvention accordée à l'Union Force Caracol entend apporter des éléments de solution à la problématique posée par cette rivière.

A la sollicitation de l'Union Force Caracol, des actions pour la consolidation des berges de cette rivière sont en train d'être financées. Ceci permettra de remettre en valeur ces terres cultivables, sources de richesses pour la majorité des riverains de la zone. Elle permettra aussi d'épargner la population de cette ville qui est toujours aux abois pendant les moments pluvieux. Ces actions toucheront aussi positivement le Parc Industriel de Caracol qui offre des milliers d'emplois à des venant de toute part de la région et d'ailleurs.

Visant la protection de la commune, le projet se propose comme objectifs de :

- Stabiliser les berges sur une longueur de 4 km linéaires
- Permettre aux planteurs de remettre en valeur leurs parcelles agricoles
- Contribuer à l'augmentation des revenus des habitants
- Mettre la ville et les parcelles agricoles à l'abri des phénomènes d'inondation
- Créer des emplois

A. Résumé de l'état d'avancement du projet

Du 20 Novembre 2017 au 15 Janvier 2018, l'Union Force Caracol a entrepris l'implémentation du projet de consolidation de 4 kms de berge de la rivière Fleury de Caracol. Au cours de cette période, diverses activités ont été réalisées parmi lesquelles la mobilisation communautaire, des réunions avec les notables et les OCB. En outre il y a eu des activités de plantations d'arbres : 4500 plantules de bambou, 430 plantules de manguiers, 300 plantules de cèdes et 50 plantules de noix d'acajou. Parallèlement à ces activités, une formation sur l'importance des arbres dans l'environnement a été donnée à plus de 150 riverains.

B. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus.

Les activités suivantes ont eu lieu pendant la première phase du projet :

1. Réunion avec les autorités locales, les notables et les organisations communautaires de base

Avant d'entrer d'embée dans l'implémentation du projet, on a tenu à organiser un ensemble de rencontres. Il était pour nous question de toucher des secteurs très importants pour la réalisation des activités. Les acteurs clés rencontrés constituent en quelque sorte les partenaires du projet. Ce sont les autorités locales, les notables etc. Ces leaders sont des acteurs incontournables dans le cadre de l'implémentation de ce projet.

2. Sensibilisation

Les activités de sensibilisation constituent en quelque sorte une activité essentiellement importante dans ce projet. Ces activités consistent en réunions communautaires, l'affichage de tableaux d'information et le lancement du projet. Il y a lieu de mentionner ici que la cérémonie du lancement du projet a réuni diverses catégories de gens.

La cérémonie du lancement du projet, réalisé le 7 Décembre 017, dans l'enceinte du Centre Culturel de Caracol, a réuni certaines personnalités importantes. Parmi celles-ci, on peut compter le Directeur Général de Mairie de Caracol qui a pris la parole au nom de ladite institution. Il s'est engagé au nom de la Mairie à collaborer pour la pleine réussite du projet. En particulier, il a dit que les arbres qui seront mis en terre à l'occasion de ce projet devront grandir pour remplir les fonctions pour lesquelles elles seront plantées. « La Mairie luttera contre toute forme d'élevage libre », a déclaré le Directeur. Des capteurs seront mobilisés pour saisir tous les animaux sur les espaces publics et qui seront susceptibles de détruire les plantes, a poursuivi le Directeur Général. Il faut aussi noter la présence de certains responsables du PNUD ou du Parc National des 3 Baies dans cette cérémonie. Après les discours d'usage, des échanges ont eu lieu, ce qui a permis aux participants de bien saisir l'essence du projet.

3. Séminaire de formation

Pour débiter les activités de plein pied, un séminaire de formation sur l'importance des arbres dans l'environnement a été offert à la population. Plus de 150 riverains dont 99 femmes et 145 hommes ont pris part à cette formation. L'absence des arbres sur les berges de la rivière Feury constitue l'un des problèmes majeurs en rendant la zone très vulnérable. Il s'agissait au cours de cette formation de montrer aux participants le rôle des arbres dans l'environnement avec une emphase sur les fonctions remplies par leurs racines dans la protection des berges. Les exercices pratiques et les ateliers organisés à cet effet ont permis aux participants de mieux maîtriser les notions enseignées.

4. Plantation d'arbres

L'activité de plantation a débuté tout de suite après la formation sur le changement climatique. En effet, le projet a planté 4500 plantes de bambous (*Bambousa vulgaris*). Ces plantes ont été plantées sur le flanc des berges sur une distance de 3 mètres par 3 mètres. A part la mise en terre des plantes de bambou, nous avons aussi transplanté des plantes de manguiers

430, de cèdre 300 et de noix d'acajou 50. Ces fruitiers et forestiers ont été plantés à une distance de 7 mètres juste après les lignes de bambou.

Toutes ces plantules ont pour but de protéger et de stabiliser les berges de la rivière Fleury qui constitue une menace permanente pour les champs agricoles, le Parc Industriel et la ville de Caracol.

C. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification du retard

Il était prévu la mise en terre de 4,000 bambous au cours de cette période tandis qu'on a mis en terre 4,500 plantules de bambous ; il n'était pas prévu de planter de fruitiers et de forestiers pour cette période, or on a planté 430 manguiers, 300 cèdes et 50 noix d'acajou

D. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

Les activités programmées pour la prochaine période sont les suivantes:

1. Poursuite des réunions communautaires avec les OCB, les notables et les autorités locales
2. Continuation de la sensibilisation communautaire
3. Séminaire de formation sur les techniques de plantation des arbres
4. Suivi et entretien des plantations
5. Elaboration des modules des rapports
 - Elaboration du rapport technique
 - Elaboration du rapport financier
6. Evaluation du projet

E. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

Leçons apprises

La sensibilisation autour du projet a touché la très grande partie de la population. Les gens se montrent préoccupés par les travaux de consolidation des berges de la rivière Fleury qu'entreprend actuellement l'association Union Force Caracol.

La pertinence du projet rend tous les acteurs responsables. Les gens font avec du sérieux toutes les responsabilités qui leur sont confiées.

F. Documents justificatifs : le Bénéficiaire doit joindre des documents justificatifs supplémentaires et/ou des photos

Photos formation et mise en terre de plante

Nom du coordinateur: André Gédus Morency

Signature : *André*



PARTIE II. Rapport Financier..
RAPPORT INTERMEDIAIRE D'UTILISATION DES FONDS

Numéro de Projet:

Période : 15 Novembre 2017 au 15 Décembre 2018

Date : 15 Janvier 2018

Titre du projet : Consolidation de 4 kilomètres de Berge de la Rivière Fleuri de Caracol

Nom de l'OCB : Union Force Caracol (UFC)

Date de signature de l'Accord: 15 Novembre

Tableau 1 : Rapport des dépenses journalières

Date	Rubrique budgetaire	Nom du bénéficiaire	# pièce	Description	Entrée (G)	Sortie (G)	Solde (G)
13-11-2017		UFC		Balance d'ouverture	1,894,640.00	0.00	1,894,640.00
5/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Saintirel youseline	1	Restauration des participants au lancement du projet		49,500.00	1,845,140.00
5/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Erick Ophilien	2	Location de salle, decoration, Sonrisation pour le lancement du projet		40,150.00	1,804,990.00
8/12/2017	Formation Techniques	St-Cyr Romel	3	Seminaire sur Importance des Arbres dans l'environnement		70,500.00	1,734,490.00
9/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Fritz Cillard	4	Fabrication et installation de Tableaux d'affichage du projet		70,500.00	1,663,990.00
9/12/2017	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Fritz Cillard	5	Fabrication et Affichage de Bandroles		10,500.00	1,653,490.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	André Morency Gadius	6	Deplacement et cominucation		4,000.00	1,649,490.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	Obei Dolcé	7	Deplacement et cominucation		12,500.00	1,636,990.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	Odule Augustin	8	Deplacement et cominucation		2,500.00	1,634,490.00
11/12/2017	Frais de fonctionnement	CHARLES Winshell	9	Deplacement et cominucation		1,000.00	1,633,490.00
18-12-2017	Activites de plantation	André Morency Gadius	10	Paieiment travailleurs		292,000.00	1,341,490.00
18-12-2017	Plantation de 16000 plantules de bambous et 1160 plantules de fruitiers	Ernest Lafleur	11	Achat plantules plantules de bambous		380,000.00	961,490.00

28/12/2017	Personnel	CHARLES	Winshell	12	Salaires	25,000.00		936,490.00
28/12/2017	Personnel	Florvil	Dominique	13	Salaires	14,000.00		922,490.00
28/12/2017	Personnel	Amos Innocent		14	Salaires	9,000.00		913,490.00
28/12/2017	Personnel	Obel Dolcé		15	Salaires	45,000.00		868,490.00
28/12/2017	Personnel	Odile Augustin		16	Salaires	40,000.00		828,490.00
28/12/2017	Personnel	Morency	Mirana	17	Salaires	14,000.00		814,490.00
	Plantation de	Morency andre	Gedius	18	Achat d'outils	61,200.00		753,290.00
	de banbous et 1160 plantules de fruitiers							
10/1/2018	Activites de plantation	CHARLES	Winshell	19	Palement travailleurs	39,500.00		713,790.00
10/1/2018	Plantation de	Ernest Lafleur		20	Achat plantules de bambous	340,000.00		373,790.00
	de banbous et 1160 plantules de fruitiers							
10/1/2018	Plantation de	Hillaire Rony		21	Achat Fruitiers et forestiers	100,050.00		273,740.00
	16000 plantules de banbous et 1160 plantules de fruitiers							
10/1/2018	Frais	OBEL Marcel		22	Transport plantules/outils materiels	56,290.00		217,450.00
12/1/2018	Personnel	Odile Augustin		23	Salaires	40,000.00		177,450.00
12/1/2018	Personnel	Obel Dolcé		24	Salaires	45,000.00		132,450.00
12/1/2018	Personnel	Amos Innocent		25	Salaires	9,000.00		123,450.00
12/1/2018	Personnel	Florvil	Dominique	26	Salaires	14,000.00		109,450.00
12/1/2018	Personnel	CHARLES	Winshell	27	Salaires	25,000.00		84,450.00
12/1/2018	Personnel	Morency	Mirana	28	Salaires	14,000.00		70,450.00
13-01-2018	Activites de plantation	Morency andre	Gedius	29	Palement travailleurs	70,000.00		450.00
13-01-2018	Activites de plantation	CHARLES	Winshell	30	Palement travailleurs			350.00
Total						1,894,640.00	1,894,290.00	350.00

Tableau 2 : Rapport des dépenses cumulées

Catégories générales de dépenses	Budget Approuvé	Dépenses (pour cette période)	Dépenses cumulées à date	Balance
1	2	3	4	(5)=(2)-(4)
1.Sensibilisation/Mobilisation communautaire	276,900.00	170,650.00	170,650.00	106,250.00
2- Formation/Séminaires	211,500.00	70,500.00	70,500.00	141,000.00
3- Activités de plantation	3,552,200.00	1,339,140.00	1,339,140.00	2,213,060.00
4. Personnel	588,000.00	294,000.00	294,000.00	294,000.00
5. Divers	108,000.00	20,000.00	20,000.00	88,000.00
Total	4,736,600.00	1,894,290.00	1,894,290.00	2,842,310.00

Colonne 1 et Colonne 2 sont tirées du budget approuvé.

Colonne 3 est tirée du tableau 1 des dépenses journalières. Ce sont les dépenses SEULEMET POUR CETTE PERIODE

Colonne 4 indique le total des dépenses pour cette période PLUS TOUTES LES DEPENSES ANTERIEURES.

Colonne 5 reflète qui reste à dépenser. Cette colonne NE DEVRAIT JAMAIS avoir une balance négative.

Préparé par : Winshell Charles

Certifié par : Morency andre Gadius

Charles Winshell

Morency

Date : 15/11/18

Date : 15/11/18



Nourriture		100	225.00	22,500.00		0	225.00	0.00	-	22,500.00
Elaboration de modules		1	20,000.00	20,000.00		0	20,000.00	0.00	-	20,000.00
Polycopie		2	1,000.00	2,000.00		0	1,000.00	0.00	-	2,000.00
Intervenant/consultant		1	15,000.00	15,000.00		0	15,000.00	0.00	-	15,000.00
Location d'un projecteur		1	3,500.00	3,500.00		0	3,500.00	0.00	-	3,500.00
Location d'une generatrice/Carburant		1	7,500.00	7,500.00		0	7,500.00	0.00	-	7,500.00
Sous- total Seminaires de formation sur le changement climatique (4)				70,500.00				0.00	-	70,500.00
III. Plantation de 16000 ml de bambous et 1160 ml de fruitiers										
3.1. Intrants										
Piquois		12	600.00	7,200.00		12	600.00	7,200.00	7,200.00	-
mahette		24	200.00	4,800.00		24	200.00	4,800.00	4,800.00	-
brouette		8	4,500.00	36,000.00		8	4,500.00	36,000.00	36,000.00	-
Houe		24	550.00	13,200.00		24	550.00	13,200.00	13,200.00	-
Matériel vegetal (bambous)		16000	160.00	2,560,000.00		4500	160.00	720,000.00	720,000.00	1,840,000.00
Matériel vegetal (fruitiers et forestiers)		1160	150.00	174,000.00		667	150.00	100,050.00	100,050.00	73,950.00
Transport Matériels et Outils				150,000.00				56,290.00	56,290.00	93,710.00
Sous Total Intrants (5)				2,945,200.00				937,540.00	937,540.00	2,007,660.00
3.2. Activités de plantation										
Superviseur	hj	34	1,000.00	34,000.00		34	1,000.00	34,000.00	34,000.00	0.00
chef d'équipe	hj	85	750.00	63,750.00		65	750.00	48,750.00	48,750.00	15,000.00
Ouvrier/Plantation	hj	850	350.00	297,500.00		776	350.00	271,600.00	271,600.00	25,900.00
Manutentionnaire	hj	125	350.00	43,750.00		135	350.00	47,250.00	47,250.00	-3,500.00
Suivi et entretien pendant/apres plantation	mois	24	7,000.00	168,000.00		0	7,000.00	0.00	0.00	168,000.00
Sous-Total Activités de plantation (6)				607,000.00				401,600.00	401,600.00	205,400.00
V.- Personnel										
Chef de projet	mois	4	45,000.00	180,000.00		2	45,000.00	90,000.00	90,000.00	90,000.00
Agronome de chantier	mois	4	40,000.00	160,000.00		2	40,000.00	80,000.00	80,000.00	80,000.00
Administrateur/comptable	mois	4	25,000.00	100,000.00		2	25,000.00	50,000.00	50,000.00	50,000.00
Agent de terrain	mois	8	14,000.00	112,000.00		4	14,000.00	56,000.00	56,000.00	56,000.00
Gardien	mois	4	9,000.00	36,000.00		2	9,000.00	18,000.00	18,000.00	18,000.00
Sous-Total Personnel (7)				588,000.00				294,000.00	294,000.00	294,000.00
VI. Frais										
Frais de déplacement/Carburant	mois	4	20,000.00	80,000.00		1	20,000.00	20,000.00	20,000.00	60,000.00
Communication	mois	4	5,000.00	20,000.00		0	5,000.00	0.00	0.00	20,000.00
Impressions/copies	mois	4	2,000.00	8,000.00		0	2,000.00	0.00	0.00	8,000.00
Sous-Total Frais (8)				108,000.00				20,000.00	20,000.00	88,000.00
Grand Total (1 à 8)				4,736,600.00				1,894,290.00	1,894,290.00	2,842,310.00

